



JEUNES –12 ans	107	Permission HEBDO	174
Jeunes de 12 à 18 ans	81		
Carte découverte « FEMMES »	8	<b>TOTAL ADHERENTS</b>	<b>1236</b>

En 2017 nous nous félicitons de la très nette embellie de nos ventes de cartes de pêche ; 1219 permis, toutes catégories confondues, soit 330 cartes supplémentaires par rapport à 2016. (voir graphiques)

Contre toute attente, malgré les difficultés rencontrées tout au long de l'année 2018

- d'une part la destruction de notre production d'arc en ciel suite à la pollution de la pisciculture PEIMA en septembre 2017 qui a perturbé notre programme de déversement dans le lac,
- d'autre part la fermeture anticipée de la pêche au castillon au 15 septembre, soit un mois ½ avant la fermeture habituelle,

nous avons enregistré la vente de 1236 permis.

La pêche, tant en rivière que sur le lac, assure des retombées économiques notamment à partir des hébergements (gîtes, hôtels, camping), sans compter quelques emplois directs comme les guides de pêche professionnels. Chaque année ce sont plus de 200 pêcheurs extérieurs au département, souvent accompagnés.

Cette réalité nous semble insuffisamment prise en compte par les décideurs en charge du tourisme en particulier sur le site du lac du Drenec où le nautisme semble davantage prise au sérieux alors même que le loisir pêche représente l'activité principale .

Sans doute n'avons nous pas assez fait d'efforts pour assurer la promotion de notre loisir. Un futur chantier en perspective.

## **POLLUTIONS et ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT**

L'an dernier nous faisons état d'une grave pollution sur la FLECHE, rivière dont nous gérons la partie supérieure , depuis ses sources au niveau de la BAN de LANDIVISIAU à COAT MERRET au niveau de la D 229. Cette pollution au lisier en date d'avril 2017 avait anéantie toute vie piscicole sur plus de 7 kms et nous avait amenés d'une part à porter plainte et d'autre part à interdire la pêche sur tout ce parcours pour une période de 3 ans afin d'accélérer sa recolonisation par la truite fario, la truite de mer et autres espèces, anguilles, vairons, chabots, loche. Etc.

Le 31 août 2018 , nouvelle pollution au lisier suite à un rejet dans l'affluent en provenance de PLOUNVENTER, le TRAONIG KERNE. Le flot meurtrier encore plus violent qu'en 2017 s'est étendu en aval et des poissons morts ont été retrouvés jusqu'au pont de la départementale LESNEVEN LANHOUARNEAU, affectant tout particulièrement le parcours géré par l'AAPPMA des ABERS.

Nous avons déposé une nouvelle plainte.

Je rappelle à cette occasion que le calcul du préjudice occasionné par les pollutions a évolué puisque l'ancienne formule dite formule du professeur LEGER n'est plus d'actualité. Désormais c'est la formule KRUGLER validée par l'AFB qui est en vigueur. Elle prend en compte les dommages écologiques et le montant des préjudices s'en trouve considérablement majoré .

Ceci précisé, malgré les relances de notre avocat, nous n'avons toujours aucune nouvelle du parquet s'agissant de la pollution d'avril 2017.

Pour la pollution de 2018, nous nous sommes concertés avec l'AAPPMA des ABERS et la fédération départementale afin de mener une démarche concertée.

Compte tenu du montant des préjudices, les procédures vont se traduire vraisemblablement par de longues batailles d'experts devant les tribunaux mais nous sommes certains qu'à terme elles aboutiront favorablement pour les défenseurs des rivières et de l'eau, d'autant que des jugements ont déjà été rendus en ce sens à TOURS, ALBI et ANGERS.

Renaud LAYADI qui avait produit un premier rapport « La Flèche ; résilience d'un petit cours d'eau côtier du Léon » en juin 2017, mis en ligne sur notre site, vient de réaliser un second rapport très détaillé et volumineux « Evaluation des effets des pollutions du 6 avril 2017 et du 30 août 2018 sur la FLECHE » qui alimentera très utilement notre démarche auprès des tribunaux.

Lorsque le préjudice écologique sera reconnu, la destruction de nos rivières par pollutions dites « accidentelles » sera sans nul doute prise davantage au sérieux par les compagnies d'assurances et par les pollueurs.

Petit retour en arrière concernant la pollution du ruisseau de LOC EGUINER PLOUDIRY en octobre 2015. Je vous annonçais l'an dernier que nous avons fait appel suite à un jugement du TGI de BREST en date du 12 janvier 2018 qui nous allouait 18 400 euros de dédommagements pour un préjudice que nous avons évalué (formule KRUGLER) à 136 309 euros. Nous avons bien évidemment fait appel. L'audience au tribunal de RENNES annoncé le 14 décembre, a été reporté une seconde fois !

Ce chapitre consacré à l'environnement m'amène à évoquer et à développer plus largement deux points sensibles ; la fin des enquêtes publiques, l'érosion de la biodiversité et l'artificialisation du bassin versant.

## **VERS LA FIN DES ENQUETES PUBLIQUES ; SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE OU ATTEINTE A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ?**

Un décret publié au journal officiel fin décembre, vise à remplacer l'enquête publique par une simple consultation du public par voie électronique . L'objectif étant de réduire les lourdeurs administratives. Il s'agit d'une expérimentation qui doit durer 3 ans. Deux régions ont été choisies pour ce test ; les Hauts de France et la Bretagne.

Si nous pouvons comprendre que la simplification administrative est un objectif à rechercher nous pensons que cette expérimentation est un mauvais signe donné à l'environnement. Nous ne sommes pas seuls à le penser ,voir l'interview accordée au télégramme le 24 janvier dernier par MR Thierry BURLOT, vice-président de la Région, chargé de l'environnement, Président de l'agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE qui a juste titre considère que « *ces formes de consultation vont éloigner de nombreux citoyens de des dossiers. Les enquêtes publiques avaient une valeur, en matière de consultation et de procédure* ».

Ce type de démarche au prétexte de la simplification administrative n'est pas nouvelle, elle est, si j'ose dire « sur le feu » depuis quelques années, au point que certains dossiers pourtant potentiellement dommageables au plan environnemental peuvent ne pas être analysés par les Commission Locales de l'Eau en charge des SAGE.

C'est le cas par exemple de l'implantation d'un projet de laiterie à LANDIVISIAU. A notre connaissance seule notre association a déposé à l'enquête publique. Avec les dispositions actuelles

depuis le décret de décembre, sauf à tripoter de manière incessante internet nous aurions pu passer à côté.

Idem à PLOUEDERN où une extension de l'usine Froneri ( le roi du cornet de glace) est en cours nous ne pensons pas que cet agrandissement soit sans conséquence pour l'environnement et tout particulièrement le ruisseau du FORESTIC.

S'agissant de la pisciculture LADUREE avec ERB nous avons obtenu du syndicat de bassin une réunion technique d'analyse du dossier le 18 juillet dernier, en présence du pétitionnaire afin de faire valoir nos réserves sur cet établissement dont l'impact est avéré, tant au plan de la qualité des eaux que de la libre circulation des poissons migrateurs. Le nouvel arrêté d'autorisation devrait être publié en mars prochain.

Nous en prendrons connaissance avec toute l'attention nécessaire !

**EROSION DE LA BIODIVERSITE/ ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE** ; L'état de l'environnement devient un sujet de préoccupation ou plus exactement devrait être un sujet de préoccupation majeur pour chacun d'entre nous. Si la prise de conscience est une réalité, de même que l'amélioration de la qualité des eaux pour de nombreux paramètres, (voir le SAGE ELORN) beaucoup reste à faire. Pour notre part et au risque de passer pour des Cassandre, nous pensons que le verre est hélas encore à moitié vide.

Certes, les sujets de satisfaction ne manquent pas, citons par exemple la diminution de l'utilisation des pesticides dans de nombreuses communes de notre vallée et l'interdiction depuis le 1er janvier pour les particuliers d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

S'agissant de l'agriculture, premier consommateur de « louzous », nous sommes encore loin du compte et sous la pression du modèle dominant, je pense bien évidemment à la FNSEA, nous avons bien compris que ce n'est pas encore dans trois ans que le glyphosate sera interdit. Sauf à ce que nous mobilisions tous par exemple en signant l'appel **NOUS VOULONS DES COQUELICOTS** dont l'objectif est d'obtenir l'interdiction de tous les pesticides en signant cette pétition qui restera en ligne durant au moins deux ans

Il y a pourtant le feu à la planète terre. Comme le disait un ancien Président de la République **NOTRE MAISON BRULE !**

Entre autre inquiétude ; l'érosion continue de la biodiversité. Partout les populations d'abeilles, d'insectes en général, d'oiseaux et bien entendu de poissons sont en baisse depuis qq décennies.

L'anguille, un poisson qui grouillait il y a moins de trente ans dans nos moindres cours d'eau est au bord de l'extinction.

Ce graphique établi par les gestionnaires britanniques des rivières à saumon, d'un pays pourtant souvent exemplaire dans ce domaine , est sans appel.

Au rythme de ces 30 dernières années, le saumon atlantique pourrait = bien disparaître de nos rivières européennes aux environs de 2030, c'est à dire demain matin !

Le dérèglement climatique n'est sans doute pas le seul en cause dans cette évolution et pour notre part nous ne cessons de rappeler dans toutes les instances où nous siégeons que dans notre beau pays, tous les 7 ans, une surface équivalente à un département disparaît sous le bitume et le béton.

Comment admettre qu'une telle tendance puisse se poursuivre indéfiniment ?

La Bretagne est une, sinon la région la plus impactée et bien entendu le bassin versant de l'ELORN ne fait pas exception à la règle. On ne manquera pas de nous rétorquer que désormais il existe des outils pour économiser l'espace, SCOTT, etc.. et que de réels efforts sont engagés.

Sans doute, mais les faits sont têtus et l'on ne peut être que très inquiets en observant l'extension de certaines zones artisanales et /ou industrielles. Aucune ville ne fait exception à la règle. Sur notre BV chaque année des hectares, des dizaines d'hectares de bonne terre disparaissent au nom du soit disant développement économique et si le cas de LANDIVISAU implanté en plein milieu du bv., (laiterie, future usine à gaz ...) impactera inévitablement tout le cours inférieur de L'ELORN on pourrait = évoquer les mêmes tendances sur d'autres communes de part et d'autres de la voie express.

Bref, le gaspillage de l'espace continue et au strict plan hydraulique ce ne sont pas les bassins tampons qui régleront tous les problèmes liés à cette artificialisation. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de cette matinée.

## ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS

### CTMA Elorn :

Vous pouvez prendre connaissance sur ce tableau du détail des opérations réalisées tant sur l'ELORN que sur ses affluents qui ont porté sur un linéaire de 20198 m.

### Chantiers du mardi :

Les chantiers du mardi ont été relativement bien suivis tout au long de la saison et ne se sont pas limités à l'entretien de la végétation rivulaire et à l'enlèvement de certains embâcles. Ces rendez vous ont été l'occasion de mener des travaux de diversification du milieu, pose de rochers, renforcement des berges, amélioration des parcours de pêche comme sur le parcours du QUINQUIS, dispositifs de protection pour limiter la prédation du grand cormoran, etc..

Nous avons fait l'acquisition d'un treuil thermique beaucoup plus maniable et plus efficace que le traditionnel tire fort et la barre à mine ce qui soulage le dos et les reins des plus anciens d'entre nous toujours déterminés mais de plus en plus courbaturés. Heureusement que quelques jeunes robustes mais hélas trop peu nombreux nous apporte leur concours.

A noter que nous avons organisé un après midi de collecte de déchets plastiques le mardi 6 mars le long de la D 712 dans le secteur de PONT CHRIST, KERFAVEN le QUINQUIS. Ce test sur environ deux kilomètres a permis de remplir plusieurs dizaines de sacs ce qui en dit long sur le civisme du Breton moyen, à l'heure où pourtant il existe partout des déchetteries. Si cette collecte était réalisée de SIZUN à LANDIVISIAU et de LANDIVISIAU à LANDERNEAU nous collectorions plus de 40 M3, soit largement la capacité d'un semi remorque !

Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas là d'une atteinte environnementale mineure. En effet, une bonne partie de ces déchets et en premier lieu les plastiques repartent à la rivière et rejoignent la mer avec des conséquences redoutables que l'on connaît pour l'avifaune et les poissons. Nous pensons bien entendu au 7ème continent.

Cette dégradation est d'autant plus pernicieuse que ces déchets sont broyés à chaque passage des engins utilisés pour entretenir le bord des routes et des milliers de confettis non bio dégradables se retrouvent mêlés à la végétation, à la terre, polluées pour plusieurs décennies.

Je rappelle également qu'à chaque chantier nous jouons aux éboueurs et ramassons des déchets divers et variés que nous ramenons bénévolement et aux frais de l'association aux déchetteries. Ceci n'est plus acceptable nous n'avons pas pour vocation première de nettoyer les routes qui longent l'ELORN Il est urgent qu'avec le syndicat de bassin et le service départemental des routes, que nous avons rencontré jusqu'à présent sans le moindre succès, nous trouvions une solution

2019 ayant été décrété année de l'environnement par le conseil départemental du FINISTERE, nous nous doutons pas que des collaborations pourront se concrétiser sans tarder y compris en ce qui concerne l'entretien des bords de route et la nécessité d'entretenir correctement la végétation qui est régulièrement saccagée lors des opérations de fauchage comme ces photos l'attestent .Nos alertes 2018 auprès du Conseil départemental sont restées sans réponse.

Dans quel pays vivons-nous pour que les services et les collectivités puissent ainsi saboter nos bords de route qui constituent pourtant de véritables vitrines. Les routes municipales ne sont pas en reste voir l'exemple récent dans les environs du lac du Drennec.

Bonjour l'exemplarité dans une Région qui se vante d'être une des premières régions touristiques de France

### **Chantier chasseurs de Sizun (3 mars à Sizun).**

Comme chaque année, en compensation de la mise à disposition de nos propriétés en fond de vallée de l'ELORN à la société de chasse de SIZUN, nous avons organisé un chantier commun. Une vingtaine de volontaires se sont retrouvés dans le secteur de PENN AR FERS ce qui a permis de remettre en état un parcours de 500 mètres ;

Le rendez vous 2019 est prévu le samedi 2 mars sur le DEARUN. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour l'entretien de ce magnifique affluent de l'ELORN.

**Grand chantier du 23 juin** , Une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés sur cette opération dans le secteur de Kérléo

### **Chantiers automnaux et hivernaux**

Comme à l'accoutumée, vingt cinq à trente bénévoles ont oeuvré tout au long de l'automne et de l'hiver.

Le samedi matin dans le secteur de LANDIVISIAU sous la conduite de Gérard SPONNAGEL et Gilles LE BIHAN de PONT AR ZALL au PONTIC ;

Le dimanche matin c'est l'équipe de ROLAND COAT et ALAIN DOLOU qui est intervenue sur les rives de l'étang de PONT CHRIST et en amont du PONTIC.

Une nouvelle fois je lance un appel aux volontaires en m'étonnant que la mobilisation marque le pas alors que la réduction sur le prix du permis peut désormais atteindre 70 euros pour 7 ½ journées de travail, soit près de 50 % de réduction .

Le permis de l'AAPPMA de 'L'ELORN est donc le moins cher du département, dès lors bien évidemment que l'on participe à la vie de l'association.

Nous pensons que cette disposition aurait permis d'attirer plus de volontaires sur nos chantiers

tout en répondant à ceux qui nous avait fait savoir que selon eux le permis de l'AAPPMA de l'ELORN était trop cher.

La conclusion après trois années est sans appel : le nombre de volontaires n'augmente pas, bien au contraire et nous constatons que ce sont toujours les mêmes bénévoles qui sont présents sur le chantiers.

Chacun doit donc tirer les conclusions qui s'imposent.

Pour notre part, nous regrettons vivement cette mobilisation insuffisante car l'ouvrage ne manque pas et nos parcours de pêche, au-delà des actions réalisées dans le cadre du CTVMA, seraient en meilleur état si les adhérents se mobilisaient davantage.

Pour clôturer ce chapitre entretien des cours d'eau signalons la réorganisation administrative qui depuis le 1 O1 2018 a donné naissance au GEMAPI qui confie l'entretien, la restauration des cours d'eau et des ouvrages contre les crues aux communes et communautés de communes, lesquelles ont par ailleurs la possibilité de créer sur leur territoire une taxe facultative.

Le syndicat de bassin de l'ELORN était depuis des décennies notre partenaire majeur. Il conviendra donc que nous trouvions désormais notre place au sein de cette nouvelle réorganisation notamment auprès des communautés de communes de LANDERNEAU et de de LANDIVISIAU. Un travail d'autant plus prioritaire qu'à partir de 2020 les agences de l'eau ne participeront plus au financement de l'entretien des cours d'eau.

Reste à savoir si ces chamboulements en cours vont dans le sens de la simplification et de l'efficacité des actions sur le terrain. Notre secrétaire, G SPONNAGEL reviendra sur ce sujet après la partie statutaire de cette assemblée.

**MAITRISE DU FONCIER / ENTRETIEN DE NOS PROPRIETES** : L' AAPPMA est propriétaire de plus de 15 kilomètres de rives, soit plus d'une centaine de parcelles qui occupent une superficie de plus de 40 hectares, réparties du pied du barrage du DRENEC à KERHAMON.

Pour la troisième année, nous avons assuré l'entretien par gyrobroyage des parcelles les plus importantes, notamment dans le secteur de PONT CHRIST et en amont du PONTIC en traitant avec une association qui gère les espaces naturels de LANGAZEL sur la commune de TREMAOUEZAN et qui a réalisé un travail de qualité.

Cet entretien sera reconduit deux fois par an en juin et en août afin de maintenir ces prairies en état. Plusieurs autres parcelles sont entretenues par pâturage, notamment dans le secteur de SIZUN dans le cadre d'une AOT (Autorisation D'occupation Temporaire à vocation pastorale) que nous avons signée avec un éleveur de moutons.

Dans le secteur amont de SIZUN nous sommes propriétaires de parcelles qui avaient été enrésinées par l'ancien propriétaire. Ces plantations arrivant à maturité nous avons pris contact avec un exploitant forestier. Ces parcelles devraient donc être exploitées courant 2019 ce qui nous permettra de contribuer au désenrésinement du fond de vallée en favorisant par la suite un reboisement à base de feuillus.

Notons enfin qu'au fil des décennies, certaines prairies que nous avons acquis voici plus de vingt ans se sont naturellement transformées en taillis de chênes, hêtres, frênes, etc pour évoluer à terme vers un stade forestier.

Cette politique de maîtrise foncière que nous menons depuis la fin de la décennie 70 confirme désormais tout son intérêt , en préservant le caractère associatif de la pêche en évitant sa privatisation mais également en contribuant à la protection du fond de vallée par la création d'un véritable périmètre de protection autour de la rivière qui valorise la qualité paysagère du lit majeur ainsi que les

perspectives à partir des routes qui longent l'ELORN, de LANDERNEAU à SIZUN en passant par LANDIVISIAU, y compris à partir de la voie ferrée.

Nous avons d'ailleurs engagé un travail qui se traduira courant 2019, à destination des décideurs, notamment du CAUE, par la production d'un rapport de propositions en faveur d'une politique paysagère à partir de ces axes routiers.

### Continuité écologique

Comme chaque année dans le cadre du CTMA nous avons aménagé 10 petits ouvrages sur des affluents de l'ELORN.(voir carte BV)

Insistons une nouvelle fois sur le fait que la richesse piscicole de la rivière principale, dépend pour une part importante du bon état et de l'accessibilité du réseau hydrographique, tout particulièrement du petit chevelu, c'est à dire du moindre ru, d'où l'importance de ces aménagements.

S'agissant de la continuité écologique sur l'ELORN je vous signalais l'an dernier que nous avons produit un rapport pour faire part de nos observations sur la liste des **ouvrages à enjeu** essentiel pour les poissons migrateurs (saumons, anguilles, aloses....) proposée par l'Agence Française pour la biodiversité.

Pratiquement aucun des ouvrages retenus en vue des travaux ne constituait un obstacle à la migration, par contre les véritables obstacles ne figuraient pas dans cette liste.

La situation a été corrigée suite à deux réunions qui se sont tenues sous l'égide du syndicat de bassin. A savoir une première réunion technique le 29 05 à DAOULAS en présence de l'AFB et de la DDTM, une seconde le 6 juin dans le cadre de la Commission Locale de l'eau qui a validé la nouvelle liste des ouvrages notamment l'obstacle majeur constitué par la prise d'eau de la pisciculture industrielle de PONT AR ZALL, située en amont de LANDIVISIAU.

Enfin cette nouvelle liste a été prise en compte fin 2018 par la COGEPOMI en vue de programmer la réalisation des travaux.

### Sentier de randonnée LA FOREST LANDERNEAU, LA ROCHE MAURICE, TRAPPE DE COMPTAGE et PARC DE KERHAMON :

Ce projet de sentier de randonnée, porté par la communauté de communes du pays de LANDERNEAU-DAOULAS pourrait se concrétiser en 2019.

Il devrait emprunter le parcours qui s'étend de la Briquetterie à KERHAMON ainsi que le parc G HUET jusqu'au FORESTIC, propriété de la fédération départementale des AAPPMA sur près de 6 hectares.

L'abattage des peupliers a été finalisé courant 2018. La communauté des pêcheurs a donc largement rempli leur contrat en faveur de ce projet de randonnée car la facture d'abattage a été salée.

Deux précisions supplémentaires ;; je rappelle que nous souhaitons réserver le parc G HUET à la seule randonnée pédestre, pas question de voir des vélos, motos dites vertes et autres engins pétaradants le long de la rivière.

Enfin, fin 2019, nous serons amenés à mobiliser toutes les bonnes volontés qui bénéficieront de cet aménagement pour réaliser une opération de plantations de feuillus pour valoriser les parcelles boisées, situées en aval de la trappe de KERHAMON.



## BILAN DE LA SAISON DE PECHE et REMONTEE SAUMONS

Le dérèglement climatique est devenu une réalité. Comme en 2017 les niveaux d'eau 2018 ont été à la peine, un étiage sévère a cependant été évité grâce à une pluviométrie hivernale conséquente et un début de printemps frais et humide.

Sur notre bassin ce régime de basses eaux prolongé concerne prioritairement les affluents l'ELORN disposant d'une véritable assurance vie avec le soutien estival du lac du Drennec qui a donc été largement sollicité durant plusieurs mois.

Des conditions de pêche tout à fait correctes ont donc été assurées pour la truite en rivière ce qui est un plus considérable pour notre parcours.

**Saumon** : En 2018 le système vidéo-comptage de KERHAMON a enregistré le passage de 480 saumons, (échappement non compris) dont 55 marqués (issus de la production de smolts du QUINQUIS) soit au total environ 500 poissons.

Cette migration 2018 était constituée de 143 saumons de plusieurs hivers de mer (saumons de printemps + de 67 cm) et de moins de 350 castillons.

Si la composante saumons de printemps reste relativement stable, on note depuis qq années une baisse continue des castillons.

Au final, environ 400 géniteurs disponibles pour la reproduction après prélèvement par pêche à la ligne et prise en compte de l'échappement. Ce stock reproducteur reste certes faible mais pas franchement catastrophique car nous avons déjà connu de tels niveaux par le passé

Beaucoup plus inquiétant : de nombreux poissons ont été retrouvés morts quelques semaines avant la reproduction. Phénomène confirmé à la pisciculture du QUINQUIS puisque la dizaine de géniteurs que nous récupérons chaque année pour prélever environ 20 000 œufs en vue d'une production de 10 000 smolts ont presque tous péri avant la ponte. Pour la première fois depuis que nous gérons cette pisciculture (1977) nous n'avons pas récupéré notre quota d'œufs, à savoir à peine. 4 000 œufs. Je reviendrai ultérieurement sur l'inventaire des frayères 2018

Il est probable que cette évolution des populations de saumons s'inscrit dans l'inquiétante tendance générale de l'érosion de la biodiversité évoquée précédemment. Chez nos voisins Britanniques qui possèdent pourtant le plus important réseau de rivières à saumon d'Europe avec la NORVEGE, 2018 est considérée comme la plus mauvaise année jamais enregistrée.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur le sujet lors de notre réunion annuelle spécialement consacrée au saumon qui se tiendra à la ROCHE MAURICE le dimanche 3 mars à 9 heures. Cette réunion sera particulièrement importante car nous serons également amenés à présenter les travaux de la commission migrateurs mis en place par la fédération départementale ainsi que les premiers résultats des travaux en cours par les scientifiques régionaux dans le cadre du programme RENOSAUM qui pourrait reconsidérer le mode de gestion et sans doute les quotas de captures actuellement en vigueur sur les cours d'eau Bretons.

**Braconnage** : Une problématique récurrente qui concerne prioritairement la pêche saumon et que nous ne cessons de dénoncer depuis plusieurs années. Nous ne nous étendrons pas sur le sujet qui sera évoqué plus largement lors de la réunion du 3 mars à la ROCHE MAURICE.

Deux informations complémentaires cependant :

**Premièrement** ; s'il est vrai que les agents de l'AFB ont été plus présents sur la rivière en 2017 et 2018 et que l'on semble enfin comprendre en haut lieu qu'une véritable protection du saumon ne peut faire l'économie d'une politique anti-braconnage. Nous arrivons hélas à la conclusion que la mission régalienne de l'ETAT n'est pas correctement assurée et que rien ne changera vraiment si nous ne nous organisons pas à la base, c'est à dire au niveau des AAPPMA et des fédérations.

En conséquence, nous nous sommes mobilisés pour rechercher des gardes bénévoles. Deux candidats ont été retenus. Ils ont suivi une formation obligatoire à RENNES, organisée en lien avec la fédération départementale en novembre dernier. Les démarches sont en cours pour obtenir leur assermentation.

Ainsi courant 2019 nous devrions disposer au total, avec nos salariés, de 5 agents qui outre le gardiennage saumon ne manqueront pas de patrouiller sur le lac du DRENNEC où quelques tricheurs sévissent régulièrement. (quotas non respectés, carnet non tenu à jour, pêche à deux cannes, pêche à la pâte, pêche en période de fermeture, etc...)

Toutefois, pour être pleinement efficaces il conviendra de mettre en oeuvre une véritable mutualisation des moyens avec les services officiels, car seuls nous ne parviendrons pas à mettre un terme aux comportements d'une certaine catégorie de voyous qui écument nos rivières et nos estuaires en toute impunité ou presque. A noter au passage que chaque fois que nécessaire nous n'hésitons pas à contacter les brigades de gendarmerie, de LANDERNEAU, LANDIVISIAU et SIZUN.

**Secondement**, le paysage institutionnel de la garderie est de nouveau en cours d'évolution. Un projet de loi visant à fusionner l'ONCFS et l'AFB est actuellement en cours de discussion au Parlement ce qui devrait déboucher sur la création d'un nouvel établissement dédié à la biodiversité.

Notre seul souhait est que ce nouvel organisme, quelque soit son nom, soit enfin efficace et que la lutte contre le braconnage devienne une réalité dans notre pays comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. En effet, au delà des fusions, regroupements et autres refontes technico-administratives, nous attendons surtout des résultats sur le terrain c'est à dire des PV mais également que les sanctions suivent !

**Truite** : En rivière début de saison tout à fait correcte, comme l'an dernier mais en moins grand nombre la capture de gros poissons ont été signalés et confirmés. La saison mouche a été moyenne sans plus du fait de la baisse marquée des éclosions, un phénomène qui s'aggrave au fil des ans et qui correspond aux observations des scientifiques européens, à savoir une diminution continue des populations d'insectes.

Quoiqu'on puisse dire, il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que les effets retard et effets de synergie des pesticides depuis plusieurs décennies, impactent la vie aquatique et la vie en général.

La prédation du grand cormoran reste également un sérieux sujet de préoccupation et il est permis de se demander comment la population de truites fario arrive à se maintenir à un niveau correct qui pourrait bien évidemment, en l'absence de ce prélèvement, être nettement supérieur, tel que nous le connaissons il y a encore une dizaine d'années. Une étude Danoise de 2018 a démontré que 40 % des populations de truites fario pouvait être prélevées par cet oiseau.

**Truite de mer** : 30 poissons ont été dénombrés à KERHAMON (33 en 2017, 68 en 2016) L'ELORN est assez peu fréquentée par la truite de mer, c'est avant tout une rivière à saumon. Les rivières à truites de mer se situent plutôt sur le versant MANCHE, c'est notamment le cas de la FLECHE ou encore des ABERS, du GUILLEC et de L'HORN.

Rappelons qu'un programme EUROPEEN TRANS MANCHE , le programme SAMARCH est en cours (La FLECHE figure dans la liste des rivières retenues), doté d'un financement conséquent ; 7 millions d'euros sur une période de 5 ans il est coordonné par un organisme britannique le GAME AND WILDLIFE Conservation Trust et financé par le F E D E R. (Fonds européen de développement Régional)

Un des objectifs est de comprendre les raisons de la diminution de la survie marine des salmonidés migrateurs (saumons et truite de mer) des 2 côtés de la MANCHE.

Un premier forum très intéressant s'est tenu du 16 au 18 mai au MONT ST MICHEL pour plus de renseignements sur les interventions de ces journées , je vous invite à consulter le site Bretagne Grands Migrateurs.

**Alose\_:** 97 passages en 2018 à Kerhamon ; Après des migrations très conséquentes au début de la décennie 2000 (l'estimation portait alors sur plus de 1 000 poissons) les montaisons annuelles se sont écroulées et stagnent à un faible niveau. Cette tendance s'observe sur la plupart des fleuves côtiers Bretons mais il semble que les populations se déplacent vers le Nord.

### **Lac du Drennec :**

Suite à l'acte de malveillance du 16/17/09/2017 qui a anéanti pratiquement toute la production de la pisciculture PEIMA implantée au pied du barrage et affecté les bassins destinés au peuplement du lac en arc en ciel , le programme de déversement 2018 a été modifié

Afin d'éviter une année blanche sans déversement. les gestionnaires de l'établissement ont tout mis en œuvre pour limiter les dégâts mais seuls des poissons de grandes tailles on pu être produit (de 2 à 3 K 500) ce qui a bien entendu limité le nombre de poisson déversés, le tonnage annuel de déversement étant programmé à hauteur de 2 tonnes.

Si la capture de ces gros poissons a été appréciée le faible nombre de poissons lâchés (1400) n'a pas fait le bonheur de tous les habitués du lac . Côté positif : la taille des poissons lâchés a permis d'éviter la prédation par les cormorans.

En 2019 nous repartons donc sur un programme normal à hauteur d'environ 4000 poissons.. A la demande de certains adhérents nous lâcherons un lot de quelques gros sujets.

Regrettons au passage le comportement de quelques pêcheurs qui l'an dernier, après avoir capturé 3 poissons le matin soit entre 6 Kgs et 9 Kg s'en retournaient l'après midi pour un nouveau quota dans l'anse du MOUGAU.

A ceux là nous préconisons pour un transport confortable de leurs captures jusqu'au coffre de leur voiture, non plus l'utilisation d'un panier ou d'un sac plastique mais d'une brouette !

Plaisanterie mise à part, rappelons que nous avons programmé, le vendredi 6 avril à la Maison de la Rivière une réunion spécifique DRENNEC à l'intention des sociétaires afin présenter :

- d'une part le rapport « LE LAC DU DRENNEC ; quel avenir pour la truite fario » fruit de deux années de travail d'une commission interne
- d'autre part de décider des nouvelles mesures à prendre à partir de 2019.

Cette réunion annoncée lors de la dernière AG, dans la presse et sur notre site a été peu suivie, une vingtaine de participants se sont déplacés et ont adopté des nouvelles dispositions qui entreront en vigueur dès 2019 :

- Généralisation du NO KILL pour la truite fario,
- quota journalier inchangé : 3 arcs dont 1 seule de + de 50 cm,
- retour obligatoire du carnet de pêche.

Ces mesures ont été validées lors de la réunion départementale Grands Lacs Intérieurs, le 6 novembre à QUIMPER et sont confirmées par arrêté préfectoral.

Comme annoncé sur notre site une seconde réunion spécifique lac du DRENNEC a été organisée le vendredi 15 février dernier à la maison de la rivière. Je rappelle que le rapport Drennec a été mis en ligne sur notre site

Beaucoup de travail reste à faire sur le bassin du DRENNEC, notamment au niveau des tributaires afin d'améliorer la continuité écologique ainsi que la qualité morphologique.

Nous avons pris contact avec le CNA, sans le moindre succès à ce jour.

## LES SUIVIS PISCICOLES

**La trappe du Mougau :** Pour la 3ème année consécutive, grâce à la mobilisation des administrateurs, la trappe a fonctionné cet hiver durant le mois de décembre. L'embellie 2017 ne s'est hélas pas confirmée. Seuls 41 géniteurs ont été comptabilisés (voir graphique) certes l'échappement a été conséquent du fait des crues à répétition, ainsi quelques très gros géniteurs ont pu être filmés franchissant l'obstacle sans difficulté par gros débits mais pour autant le compte n'y est pas.

### Les indices d'abondance juvéniles saumons (30 et 31 Août) (voir tableau)

Sur l'ELORN, malgré une baisse, la densité moyenne reste correcte

### Comptage des frayères de saumons :

Nous n'avons jamais compté si peu de creusement depuis plus de 30 ans : 138 non compris les affluents, du jamais vu ! **(voir graphique interannuel)**

### Photo couverture du rapport FANCH + graphique interannuel

Ceci nous amène donc à conclure, comme je l'évoquais précédemment, qu'un pourcentage non négligeable des 400 géniteurs disponibles pour la reproduction ont péri avant même de frayer. La production de juvéniles 2018 risque bien d'être en berne.

Résultat en septembre prochain lors des inventaires Indices d'Abondance.

## OPERATIONS DE REPEUPLEMENT

Rappelons que les opérations de repeuplement sont réservées aux plans d'eau classés en contexte perturbé. Celles-ci étant proscrites sur les rivières et les ruisseaux classés en contexte conforme qui « fonctionnent » grâce à la reproduction naturelle..

## ⇒ Arc en Ciel :



- Lac du Drennec = 1395 poissons 2027 tonnes



- Etangs de Landivisiau = 100



## ⇒ Saumon :



- Smolts = 9900 + 275 parrs (lâchés le 22 mars) A ce sujet rappelons que lors de la mise en eau du barrage du Drennec (1982) la perte de production naturelle a été alors évaluée à 10 000 smolts/an du fait de l'enneigement des zones de frayères et de l'absence de dispositif de franchissement. Depuis cette date une somme versée par le syndicat de bassin, correspondant à la production de 10 000 smolts sert à financer notre production à la pisciculture du QUINQUIS.



- Les smolts lâchés sont marqués par ablation de la nageoire adipeuse et les adultes qui retournent en année N+ 1 et N+ 2 peuvent ainsi être dénombrés.



## STAGES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Accueil de deux stagiaires de Kerliver sur deux semaines en mars.

Accueil de deux stagiaires en BAC pro GPN en Octobre et décembre.

Accueil d'un condamné à des TIG pour une semaine au mois de JUIN.

## RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **Réunion CAMA** Participation au mois des milieux aquatique avec le grand chantier d'été
  
- **Réunion des partenaires éducation à l'environnement à Quimper le 24 novembre**
  
- **SAGE ELORN** Tout au long de l'année écoulée nous avons participé aux réunions de la commission Locale de l'EAU. Je rappelle que le SAGE ELORN arrive à son terme en 2021 et que l'objectif 21 mg/ de NO3 pourrait être atteint, ce qui nous invite tous à poursuivre les efforts engagés pour que la rade de Brest retrouve toute sa qualité.

Je rajoute qu'aujourd'hui nul ne peut arguer du fait qu'il n'est pas informé de la situation et des actions menées en faveur de la reconquête de la qualité des eaux. Je vous invite donc vivement à consulter le site [www.syndicat-bassin-elorn.fr](http://www.syndicat-bassin-elorn.fr)

**NATURA 2000 ELORN** ; Le comité de pilotage 2018 s'est tenue à LANDERNEAU, le 28 juin. Comme notre AG doit être l'occasion de diffuser l'information je rappelle que site NATURA 2000 ELORN s'étend du lac du Drennec jusqu'à la rade de Brest (soit environ 2 300 hectares sur 21 communes).

Ce site NATURA a été désigné en 2007 par l'Union Européenne. L'intérêt écologique majeur de l'ELORN est lié à la qualité de la rivière qui permet le maintien de plusieurs espèces de poissons migrateurs, notamment le saumon atlantique, ou des mammifères emblématiques comme la loutre, ainsi que des prairies associées de fond de vallée. Pour plus de renseignements je vous encourage également à consulter le site du syndicat de bassin qui en est l'opérateur.

- **SAGE BAS LEON** : Notre AAPPMA a été conviée à la CLE Bas-Léon à LESNEVEN le 20 septembre, sous la présidence de Pierre ADAM afin de participer au comité de pilotage destiné à mettre en œuvre un plan d'action sur la FLECHE dont nous assurons la gestion sur le cours supérieur.

Nous y avons participé avec RENAUD LAYADI.

De plus, nous avons eu l'occasion d'approfondir le dossier avec l'équipe technique au siège du Syndicat de bassin à KERNILIS, le 8 octobre. L'approche de cette collectivité nous paraît pragmatique et très constructive d'autant que des travaux conséquents en terme de continuité écologique ont déjà été réalisés à PONT DU CHATEL et sur le barrage du MOULIN de COAT MERRET. Reste à traiter l'obstacle de LANSOLOT pour ouvrir la rivière aux migrateurs, sans compter quelques autres blocages sur des affluents.

La motivation des élus et des techniciens constituent un atout indispensable car un très gros travail est à mener sur cette rivière, lourdement dégradée suite aux pollutions que j'ai évoquées précédemment, sans compter les pollutions chroniques et les rejets ponctuels réguliers et impunis qui affectent plusieurs affluents, notamment le ruisseau de TRAONIG KERNE.

Jusqu'à présent la FLECHE n'a pas bénéficié d'une culture de veille et d'alerte écologique comme c'est le cas depuis plusieurs décennies sur l'ELORN. A présent je suis en mesure de vous dire que le temps des pollutions « ni vues, ni connues » sur la FLECHE est derrière nous et les quelques pollueurs impénitents du secteur ne pourront plus dormir sur leurs deux oreilles. Désormais nous avons en effet des veilleurs très attentifs sur le bassin

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES LANDERNEAU DAOULAS** ; Comme annoncé l'an dernier nous avons participé bénévolement aux côtés de la Maison de la Rivière à la réalisation de l'exposition de plein air, intitulée « LANDERNEAU SUR ELORN ».

Nous avons travaillé sur la partie patrimoine naturelle et paysagère ainsi sur la fourniture de certaines photos grâce à des photographes animaliers du réseau associatif.

Cette 9<sup>ème</sup> édition de grande qualité a permis aux LANDERNEENS et nombreux touristes de passage dans la ville de découvrir notre belle rivière, des MONTS d'ARREE jusqu'à la rade de Brest .

Je ne doute que les pêcheurs ont été particulièrement intéressés par cette exposition.

En terme de bilan, le service culturel de la mairie avec lequel nous avons collaboré, nous a signalé beaucoup de retours positifs tant de la part des Landernéens que des visiteurs, surtout des commerçants rive gauche, tout particulièrement rue LAFAYETTE. L'office de tourisme a reçu = beaucoup de témoignages de satisfaction sur la qualité et l'originalité des photos (voir les radeaux notamment). On peut enfin évoquer un bel impact pour le territoire car de nombreux visiteurs ont souhaité se rendre sur les lieux photographiés. Regret : qu'il n'y ait pas eu plus de visites commentées, nos animations ayant été connues trop tardivement

Désormais cette exposition sera visible à la Maison de la Rivière à SIZUN.

## LES RELATIONS INTER ASSOCIATIONS

- **Fédération des AAPPMA et Bretagne Grands Migrateurs :**

Une commission migrateurs, à notre demande, à été mise en place, par la fédération départementale . Elle regroupe les responsables des AAPPMA qui ont participé à 4 réunions de travail en 2018 . Un rapport auquel nous avons largement contribué a été laborieusement rédigé et validé à destination du COGEPOMI et des scientifiques de l'INRA qui travaillent à la définition, à échéance 2021, d'une nouvelle gestion des populations de saumons dans le cadre de la démarche RENOSAUM.

**Eau et rivières de Bretagne , Bretagne Vivante ;** deux associations avec lesquelles nous échangeons régulièrement, entre autre au sein du collège associatif qui siège à la CLE ELORN ;

## ANIMATIONS INFORMATION PROMOTION COMMUNICATION

- **Ecole de pêche :** Compte tenu des obligations liées à l'encadrement des jeunes, notamment l'obligation d'être diplômé pour l'animation, notre association a confié cette mission à la Maison de la Rivière qui emploie un guide pêche diplômé.

Toutefois, notre secrétaire Gérard SPONNAGEL a assuré plusieurs animations à LANDIVISIAU sur les étangs du LAPIG et au Drennec ainsi qu'à la pisciculture du Quinquis

- + **ANIMATION étudiants BTS GEMEAU et BTS GPN de Paris :**

Une trentaine d'étudiants parisiens sont venus en voyage d'étude dans la région. Ces étudiants en gestion et maîtrise de l'eau « GEMEAU » et en BTS GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE ont visité notre pisciculture du Quinquis et la station de Kerhamon, le octobre. L'occasion d'appréhender et d'expliquer la problématique « saumon » sur un fleuve côtier Armoricaïn.

- **Salon de la pêche à Carhaix :**

Ce salon est organisé tous les deux ans. L'AAPPMA était présente les 20 et 21 février. L'occasion de rencontrer des pêcheurs venus des 4 coins de Bretagne.

Dans le cadre de la journée mondiale en faveur de la libre circulation des poissons migrateurs » qui a vu l'organisation de 350 manifestations à travers 25 pays nous avons organisée une **journée portes ouverte à la station de KERHAMON** le 22 avril, suivies par quelques dizaines de visiteurs. Le succès aurait sans aucun doute été plus franc si cette date n'avait pas coïncider avec le carnaval de LANDERNEAU.

Toujours dans un souci de bonne **communication** et de transparence nous nous attachons à informer nos adhérents et partenaires en mettant régulièrement à jour le chapitre actus de notre site internet qui a été suivie par plus de 10 000, un peu moins de 800 internautes suivent par ailleurs notre site facebook créé au printemps dernier. A noter également la création d'un compte INSTAGRAM par un de nos jeunes sociétaire, Arthur Cassiot.

La vente des cartes de pêche par internet se généralise mais il convient d'insister encore une fois sur les dérives occasionnées par ce système de vente. Il présente certes des avantages mais pose de réels problèmes à savoir qu'avec cette facilité d'accès de plus en plus de pêcheurs ne s'inquiètent pas de la réglementation (pas de clic sur le dépliant d'information qui détaille les droits et les devoirs). S'estimant en règle dès lors qu'ils ont acquittés le permis de pêche, ils ignorent qu'il existe des réglementations spécifiques par rivière , voir même que l'AAPPMA de l'ELORN n'est pas réciprocaire. Ce qui n'est évidemment pas sans poser de problèmes et que se traduit par des infractions.

Nul n'étant censé ignorer la loi, les arrêtés préfectoraux et le règlement intérieur pour chaque infraction LES PV suivront !

## REMERCIEMENTS

Enfin, pour clore ce bilan, je tiens comme chaque année à remercier en votre nom à tous, ceux qui nous apportent leur aide pour la réalisation de nos missions quotidiennes :

**Le Syndicat de bassin de l'Elorn**, dans le cadre du programme CTMA (Contrat Territorial Milieu Aquatique) dont il a assuré la maîtrise d'ouvrage.

**Le Conseil Départemental du Finistère** pour son importante contribution au titre de l'entretien des cours d'eau et son aide aux missions d'éducation à l'environnement que nous menons.

**Les Communes de la vallée** qui nous accordent une subvention. Vous pourrez prendre connaissance de la liste de ces communes dans le compte rendu financier.

Ces remerciements ne seraient pas complets si nous ne citions l'ensemble de la presse, car sans elle, que saurions-nous des réalités de terrain ? Ne l'oublions jamais, en démocratie, la première des libertés c'est la liberté de la presse ! Particulièrement le TELEGRAMME et l'OUEST FRANCE

Enfin, je n'oublierai pas de signaler le travail des brigades de gendarmerie de la vallée, SIZUN, LANDIVISIAU, LANDERNEAU, ST "POL DE LEON (pollution de la FLECHE).aujourd'hui seules intervenantes dans les affaires de pollution, ainsi que l'ONCFS pour sa disponibilité et son efficacité sur les actes de braconnage,.

**Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison de pêche 2017 (ouverture le 9 mars).**

Le Président,  
Jean-Yves KERMARREC